

|  |  |
| --- | --- |
| \\intra.crnormandie.fr\Bureautique\DirComm\Presse\COM PRESSE\logo_r.normandie-portrait-cmjn.jpg | BLASON1 |

Le 31 octobre 2019

**Inauguration du Pôle multimodal aux abords de la gare de Bueil**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Michel Cither, Maire de Bueil ont inauguré, jeudi 31 octobre, le pôle d’échanges multimodal de la gare de Bueil, en présence de Madame Thierry, Gares et Connexions, représentant SNCF.**

La Région Normandie et la Commune de Bueil ont réalisé l’aménagement des espaces multimodaux aux abords de la gare de Bueil dans l’objectif de proposer un site accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), établir une liaison entre les différents modes de transports, développer l’offre de stationnement dédiée aux voyageurs et sécuriser les circulations.

Le programme d’aménagement a consisté en :

* la création de deux quais de bus,
* la mise en sécurité de l’arrêt de bus existant,
* 132 places de stationnement dont 2 munies de bornes de recharge dédiées aux véhicules électriques, 5 places PMR, 3 dédiées aux taxis.
* la création d’un gère file (dépose minute), d’un abri vélos et d’un parking vélos de 10 places ainsi qu’un stationnement pour 8 deux roues motorisées.
* la création d’une continuité piétonne,
* l’installation d’une vidéosurveillance.

Les travaux ont été financés à hauteur de 713 555 € par la Région, de 322 267 € par la Commune de Bueil, et de 202 660 € par l’Etat dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

La mise en accessibilité du bâtiment voyageurs, des quais et du franchissement des voies de la gare de Bueil ont déjà été traités et ont bénéficié d’un financement régional de 3,4 millions € pour un coût total de 4,5 millions €. Des travaux de modernisation dans le bâtiment voyageurs sont nécessaires et seront prochainement entrepris. Au total, le soutien de la Région sur le site avoisine 4,1 millions € pour un coût global de 5,7 millions €.

**La politique de mise en accessibilité PMR des infrastructures ferroviaires de Bueil**

La Région Normandie est engagée dans une démarche de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des infrastructures ferroviaires. L’objectif est de rénover chaque gare pour offrir une meilleure qualité de confort, une optimisation des services et une accessibilité renforcée avec une véritable intermodalité entre les trains et les autres modes de transports.

Après une consultation des associations d’usagers et des partenaires du transport, la Région a arrêté son Schéma Directeur d’Accessibilité – Agenda d’Accessibilité programmée Normand (SDA Ad’AP) portant sur le volet ferroviaire et routier TER en juin 2016.

Ce sont 39 gares et haltes ferroviaires du territoire normand, comme de nombreux points d’arrêts routiers qui sont et seront ainsi valorisés. La Région apporte son soutien financier sur un programme de plus de 150 millions € pour rendre accessible les gares visées dans ce schéma. Trois périmètres sont à traiter : les espaces intermodaux ville, les bâtiments voyageurs et les quais / traversées des voies.

Plus de 31 millions € ont déjà été investis sur les 79 millions € prévus par la Région. Sur les 39 points d’arrêts concernés, **18** sont accessibles PMR sur les 3 périmètres et **28** sur un ou deux périmètres.

**L’offre ferroviaire** **pour la desserte de Bueil à partir du 15 décembre 2019**

Cette desserte comptera 8 allers/9 retours en 2020 contre 7 allers/8 retours en 2019.

La Région Normandie et SNCF ont décidé d’apporter des adaptations aux nouveaux horaires qui seront mis en place le 15 décembre prochain suite aux échanges avec le Collectif de Défense du Bassin de vie des gares de Bueil et Bréval, concernant les trains en heure de pointe sur le trajet Bueil - Paris du matin et le repositionnement du trajet de matinée vers Paris.

Après étude, les modifications suivantes ont été apportées :

* ajout d’un train au départ de Bueil à 8h35, arrivée à Mantes à 8h50. Puis correspondance à Mantes à 9h10 pour une arrivée à Paris à 9h48 ;
* la possibilité de créer une desserte sur le trajet Bueil - Bréval - Paris dans la matinée

est en cours d’étude.

Contact presse :

Région Normandie :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr)